



Ville de MESQUER
44420

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE MESQUER SE RÉUNIERA
LE 8 JUILLET 2024 A 19H**

ORDRE DU JOUR

1. Candidature du PNR de la Brière à la désignation « Réserve de biosphère entre Loire et Vilaine, des marais aux marées » de l'UNESCO
2. Désignation d'un représentant de la commune de Mesquer au conseil d'administration de Nautisme en Pays Blanc
3. Convention entre les communes de Piriac-sur-Mer et Mesquer pour la mise à disposition de personnel police
4. Convention avec la CAF « Promeneur du Net »
5. Ajustement de la subvention d'équilibre du budget ville au budget port
6. Décision modificative n° 02/2024 – Budget port
7. Tarifs de la saison culturelle 2024/2025
8. Modification de la tarification des tarifs jeunesse 2024
9. Demande de subvention de Skol Ar Mor
10. Décision modificative n° 01/2024 – budget ville
11. Demande de subvention au Conseil Général pour la piste cyclable de Kerlagadec
12. Déclassement d'une portion du domaine public
13. Modification du tableau des effectifs
14. Désignation de conseillers municipaux comme délégués
15. Taux des indemnités des élus
16. Majoration des indemnités des élus
17. Affaires diverses.

MESQUER, le 2 juillet 2024

Le Maire
Jean-Pierre BERNARD

